

# Plan d'Urgence pour l'Éducation...

Version 2022-23

**Le système de santé a été cassé...  
Stoppons la casse de l'école !**

Macron et son nouveau ministre prétendent inventer « l'école du futur », ils avancent pourtant des mesures qui la détruisent un peu plus. Macron parle de « liberté » dans chaque discours concernant l'école, mais c'est la liberté des chefs... libres de sélectionner « leurs » équipes, libres d'accorder ou pas des rémunérations supplémentaires, libres de favoriser telle discipline contre une autre, telle école plutôt qu'une autre. Ce sera aussi la liberté de ne plus financer une école qui ne signerait pas des « contrats locaux » de gestion. C'est la liberté qui aggrave les inégalités, la « liberté du renard dans le poulailler ».

Il n'y a aucune « révolution » dans leur projet, mais uniquement de la destruction. C'est la même recette qui a abouti à la catastrophe dans le système de santé : diminution des moyens, financement par missions, désorganisation, individualisation, et privatisation bout après bout.

Pour répondre à cette nouvelle offensive libérale, la CGT Enseignement privé propose et met en débat, avec ce plan d'urgence pour l'éducation.



Pour une école au service de la culture, des apprentissages et de l'émancipation de tous les jeunes !

## Urgence pour sauver les retraites



## De l'argent, il y en a pour financer les retraites !

Prolonger la durée d'activité signifie aussi prolonger la pénibilité, les contraintes physiques et psychosociales. La retraite à 60 ans est un enjeu de justice sociale.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que l'augmentation de l'âge de départ en retraite n'est pas indispensable :

« À régime constant, la situation financière du système des retraites n'est pas amenée à se dégrader. L'extension de l'âge du départ à la retraite n'a donc aucune justification en termes de finance publique. »

**A nous tou-tes de gagner cette bataille !**

**VOTONS CGT !**



**NOS MÉTIERS · NOS LUTTES · NOTRE FIERTÉ**



**www.cgt-ep.org**



# Urgence pour les salaires



- Augmentation immédiate de 400 € net pour toutes et tous
- Pas un salaire en-dessous de 2000 € net
- Refus de l'individualisation des carrières, des promotions opaques et du PPCR



.....

⋮

L'individualisation des rémunérations, à coup de primes, d'indemnités et d'heures sup est une logique pour nous diviser. L'augmentation du nombre d'heures supplémentaires non refusable ne résout pas les problèmes : elle l'aggrave en alourdissant la charge de travail.

Nos métiers, pour être reconnus, doivent être largement revalorisés.



# Urgence pour les effectifs, Urgence pour l'équipement des personnels Urgence pour en finir avec la fracture numérique

Seules des classes à effectifs réduits permettent de créer un climat de confiance et de travail pour favoriser les apprentissages et respecter les rythmes de chacun.

Pour les personnels nous devons exiger une prise en charge par l'État du matériel indispensable à l'exercice de notre mission de service public, en y mettant les moyens suffisants.

Nous devons obtenir également une véritable éducation aux outils numériques pour les jeunes, et le matériel suffisant dans les établissements pour mener à bien nos missions.

## Urgence contre la précarité

Dans le privé sous contrat, **20 % des collègues** enseignant-es sont **en situation précaire**. Et cela peut monter jusqu'à 35% dans certaines académies.

Cette précarité, c'est un **salaires indigne**, c'est l'**incertitude du lendemain** pendant des années, c'est un assujettissement aux pressions de la hiérarchie.

« *Bon-nes pour enseigner, mais pas titularisé-es !* ». **Sans ces milliers de collègues, l'école ne fonctionnerait pas.**

- Travail égal = salaire égal = statut égal !
- Titularisation immédiate des précaires déjà en fonction



## Urgence pour la formation des profs

Un·e enseignant·e formé·e est un·e enseignant·e qui aura des clés pour répondre aux nombreuses questions que pose notre profession. Nous exigeons :

- **Deux années de formation** en tant que stagiaire, rémunéré·es à temps plein
- La combinaison entre **formation de terrain** et universitaire de qualité
- Une **formation continue** tout au long de la carrière, **sur le temps de travail**,
- Des moments dédiés et rémunérés dans les emplois du temps pour la **réflexion pédagogique en équipe**.



## Urgence pour les carrières



## Et si on revalorisait les carrières ?

Blocage des promotions à la Hors-Classe, ou à la « classe exceptionnelle », évolutions de carrière quasi-impossibles...

Et si on revalorisait réellement notre métier ?

Ce que veulent les enseignant-es, ce ne sont pas des heures sup ou une concurrence entre eux afin de savoir lequel va évoluer le moins lentement. Ce que l'on veut, ce sont des grilles de salaires renouvelées, un déroulement de carrière plus rapide et une meilleure rémunération, dès l'entrée dans le métier.

**Ainsi, notre métier redeviendra attractif !**

# Des moyens pour l'éducation : À nous de décider !

Macron et son gouvernement l'ont dit et redit : **il faut sauver l'économie « quoi qu'il en coûte ! »...**

Les plans de relance ont distribué des centaines de milliards d'euros... L'argent n'est allé ni vers les classes populaires, ni vers les services publics. Au contraire, la **santé et l'éducation ont continué à être dégradées.**

Pour changer la donne, il s'agira de se mobiliser pour imposer que ces centaines de milliards servent à créer les emplois directement là où les conséquences positives seront immédiates : dans la santé, l'éducation et les services utiles à la population.

Dans nos établissements, nombre d'employeurs prétendent n'avoir les moyens ni pour améliorer les locaux, ni pour embaucher et augmenter les salaires. Qu'ils ouvrent les livres de compte afin que l'on puisse vérifier !

**Les mobilisations de ces dernières années sont porteuses d'un autre avenir.** À nous de nous y engager, de les amplifier, et d'y porter nos exigences, dans la perspective d'une éducation réellement démocratique.

Nous, salarié-es de l'éducation, nous sommes les mieux placé-es avec les parents, avec les élèves, avec nos organisations syndicales ou les associations pour l'éducation populaire, pour **décider collectivement et démocratiquement** ce qui serait le mieux pour l'éducation, les jeunes, les personnels.

Ces transformations vitales et urgentes, nous ne les obtiendrons pas dans les salons ministériels. À l'heure où la récession de l'économie mondiale impose ses reculs dans tous les secteurs, nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes, nos mobilisations, pour préparer une autre éducation, écrire un autre avenir.

**C'est le débat que la CGT Enseignement privé souhaite engager avec toutes celles et ceux qui se sentent concerné-es par ces questions...**

**Il y a urgence !**



## Syndiquez-vous !

**Je souhaite rejoindre la CGT.** Envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement Privé  
263 rue de Paris - Case 544  
93515 MONTREUIL Cédex  
Tél. : 01.55.82.76.47  
contact@cgt-ep.org



www.cgt-ep.org



**Du 1er au 8 décembre 2022,  
lors des élections professionnelles  
dans l'enseignement privé,  
votez pour les listes  
de la CGT :**

- **Pour le CCMMEP**

(Comité Ministériel pour  
l'Enseignement Privé),

- **Pour les CCM**

CCMA dans le 2<sup>nd</sup> degré,  
CCMD ou les CCMI du 1<sup>er</sup> degré  
(instances académiques ou  
départementales)

**C'est une volonté commune et  
l'Urgence pour l'Éducation que  
vous ferez entendre par votre  
voix lors de ces élections !**



CGT Enseignement privé

263 rue de Paris - case 544  
93515 Montreuil Cedex

Une seule adresse électronique :  
**contact@cgt-ep.org**